

TRENCA-CAMES

COURSE ORGANISEE PAR:

LES FOULEES DE THUIR
Maison des Jeunes et de la Culture
1, rue Pierre Semard
66300 THUIR
Tél. : 04.68.53.41.47.
Port : 06,20,50,14,50
E-mail : fouleesthuir@gmail.com

AVEC LE SOUTIEN DE :
Office Municipal des Sports de Thuir
Football Club de Thuir
S. M. T .T.
Gym Rythmique
Groupement Sardaniste de l'Aspre



THUIR

DIMANCHE 15 JUILLET 2018

Distances : 17Km 12 € , 9 Km 10 € et rando 5 €

Départ : 8 h 30 Maison des Jeunes et de la Culture

Inscription : le matin à partir de 7 h à la Maison des Jeunes et de la Culture

Remise des récompenses : à partir de 12 h Place de la République

REGLEMENT GENERAL

1. Courses pédestres qualificatives sur routes et pistes ouvertes aux Cadets, Espoirs, Seniors et Vétérans, hommes et femmes, licenciés ou non, d'une longueur de 9 Kms (à partir de Cadets) et de 17 Kms (à partir de Espoirs) sur les communes de Thuir, Castelnuov, Sainte Colombe.
2. Les inscriptions se feront, dernier délai, 1 heure avant la course. Le départ est fixé à 8 h 30 à la Maison des Jeunes et de la Culture de Thuir, le dimanche 15 juillet 2018. Inscriptions auprès des Foulées de Thuir, Maison des Jeunes et de la Culture 66300 THUIR - 04.68.53.41.47- ou sur place, Maison des Jeunes et de la Culture, à partir de 7 h.
3. Les droits d'engagement sont fixés à 12€ le 17 kms 10 € le 9 km et 5€ la rando . Chèque à libeller à l'ordre des Foulées de THUIR.
4. Les participants ou leur famille s'engagent expressément à n'exercer aucune poursuite envers les organisateurs, pour quelque raison que ce soit, pouvant résulter de cette épreuve. Il incombe aux coureurs non licenciés de souscrire une assurance individuel accident.
5. La sécurité est assurée par les bénévoles de l'association.
6. La protection médicale est assurée durant tout le déroulement de l'épreuve. Il est toutefois recommandé à tous les concurrents de s'assurer auprès d'un médecin qu'il ne présente pas de contre indication à la participation à ce type d'épreuve.
7. Trois postes de ravitaillement complet, appropriés à ce genre d'épreuve seront mis en place sur le parcours.

8. Il sera établi un classement général et par catégorie (non cumulable) ainsi qu'un classement scratch pour les 3 premiers Hommes et Femmes pour le 17 Kms ; et un classement scratch pour les 3 premiers Hommes et Femmes ainsi que le 1^{er} de chaque catégorie (non cumulable) pour 9 Kms.
9. La remise des récompenses aura lieu le dimanche 15 juillet 2018 à partir de 12 h à la Place de la République.
10. conditions obligatoires pour participer à une compétition de course hors stade : CERTIFICAT MEDICAL de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition, ou de non contre indication à la pratique de l'athlétisme en compétition. être titulaire d'une licence FFA (compétition, running ou pass'running), FFTRI ou FFCM.
-dans le cadre de la mise en place obligatoire des règles de sécurité cette obligation est applicable dans toutes les catégories, quel que soit l'organisateur.

BULLETIN D'INSCRIPTION 17 km ou 9 km et rando

Nom : Prénom :

Date de naissance : Sexe :

Adresse complète :

Code postal : Ville:

Adresse E-mail : @.....

Club : N° licence :

Je déclare joindre à mon bulletin d'inscription un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an, ou sa photocopie certifiée conforme.

Signature